



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

n IÈVRE
le département

**Jeudi 3 octobre 2024 à 10h30
Salle François Mitterrand**

2^{ème} COMITÉ DE PILOTAGE



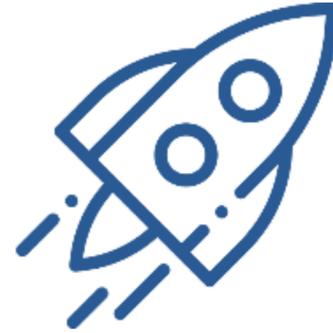
**FRANCE
NUMÉRIQUE
ENSEMBLE**

Ordre du jour

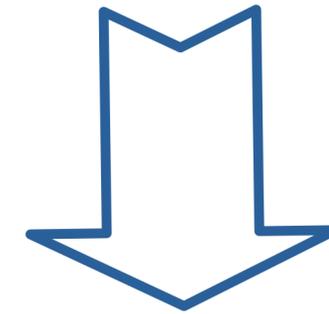
Introductions

- **M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire Général, Sous-préfet référent**
- **M. Fabien BAZIN, président du Conseil départemental de la Nièvre**

- 1) Feuille de route : déroulé, cadre validé**
- 2) Présentation du plan d'action : 11 fiches actions**
- 3) Crédits d'ingénierie FNE et autres financements**
- 4) Validation de la feuille de route « France Numérique Ensemble Nièvre »**



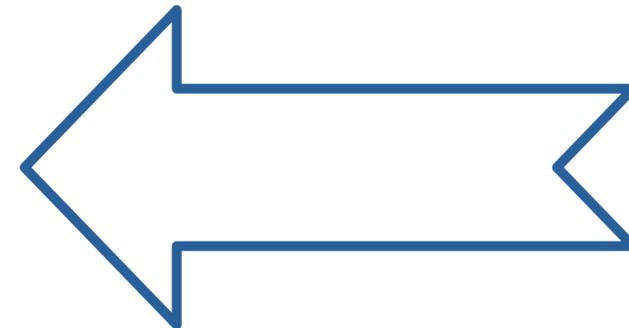
31 janvier : Préfiguration de la
gouvernance et du co-pilotage
du Conseil départemental



13 mai : 1er Comité de pilotage



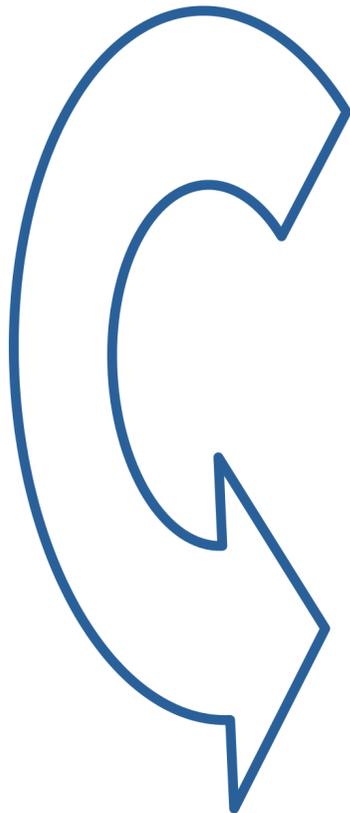
3-6 juin :
Comités
techniques
(5 sessions)



3 octobre : 2^e COPIL



**d'ici le 31 Octobre :
Transmission de la feuille
de route stabilisée à l'ANCT**



AXE 1 – Inclusion ⇒ le lundi 3 juin 2024

AXE 1 – Médiation ⇒ le mardi 4 juin 2024

AXE 2 – Innovation ⇒ le mercredi 5 juin 2024

AXE 3 – Sobriété ⇒ le mardi 4 juin 2024

AXE 4 – Communication ⇒ le jeudi 6 juin 2024



Courant de l'été
2024

→ Rédaction des 11 fiches actions et partage des comptes rendus en ligne

VALIDATION TECHNIQUE ⇒ le vendredi 6 septembre 2024, en visioconférence

Les groupes de travail poursuivront leurs travaux, que ce soit en tant que « pilotes » ou en tant que « partenaires associés » des fiches actions, et se réuniront au moins un fois par an sous format Comité technique FNE pour la mise en œuvre de la feuille de route.

La gouvernance FNE (format comité de pilotage) pourra être réunie à nouveau courant 2025 pour acter de l'avancement des fiches actions et de cette mise en œuvre (évaluation).

Articulation entre France Numérique Ensemble et la Stratégie départementale pour un numérique inclusif

Le Gouvernement, dans son instruction du 28 juillet 2023, a demandé de « veiller à la cohérence des feuilles de route avec les schémas existants ».

En subsidiarité avec les travaux de la SCORAN (juin 2019), le Département de la Nièvre a adopté une « Stratégie départementale d'aide aux usages numériques » 2021-2027 actuellement mise à jour :

Objectif 1 Pour « un numérique bienveillant, au service de l'humain, qui contribue à retrouver des espaces de choix et de liberté »

Objectif 2 Pour « un numérique éthique, un numérique non-intrusif, qui respecte vos données et qui vous respecte »

Objectif 3 Pour « un numérique accessible à tous, qui impacte le moins possible l'environnement »

Objectif 4 Pour un engagement à accompagner chaque nivernais afin que le numérique contribue à son épanouissement

Les axes de la feuille de route France Numérique Ensemble ont été définis selon les objectifs de cette stratégie départementale

Les moyens de la territorialisation de la Stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI)

« La Feuille de Route, document copiloté par le Conseil départemental et l'État, est l'expression de la volonté d'ancrer durablement la politique d'inclusion numérique au plus près des besoins des habitants par la mobilisation des collectivités locales, des associations et des acteurs publics et privés »

Dans la Nièvre :

Une gouvernance ouverte aux collectivités, associations, chambres consulaires, opérateurs de l'État...

11 Fiches actions co-rédigées en groupes de travail thématiques

La mise en œuvre de la feuille de route départementale FNE soutenue financièrement par des crédits d'ingénierie (41 000 €)

Et aussi :

- Renouvellement de l'AMI Conseillers Numériques et financement d'une coordination départementale
- Financement de la formation des Aidants numériques (20 000 €)



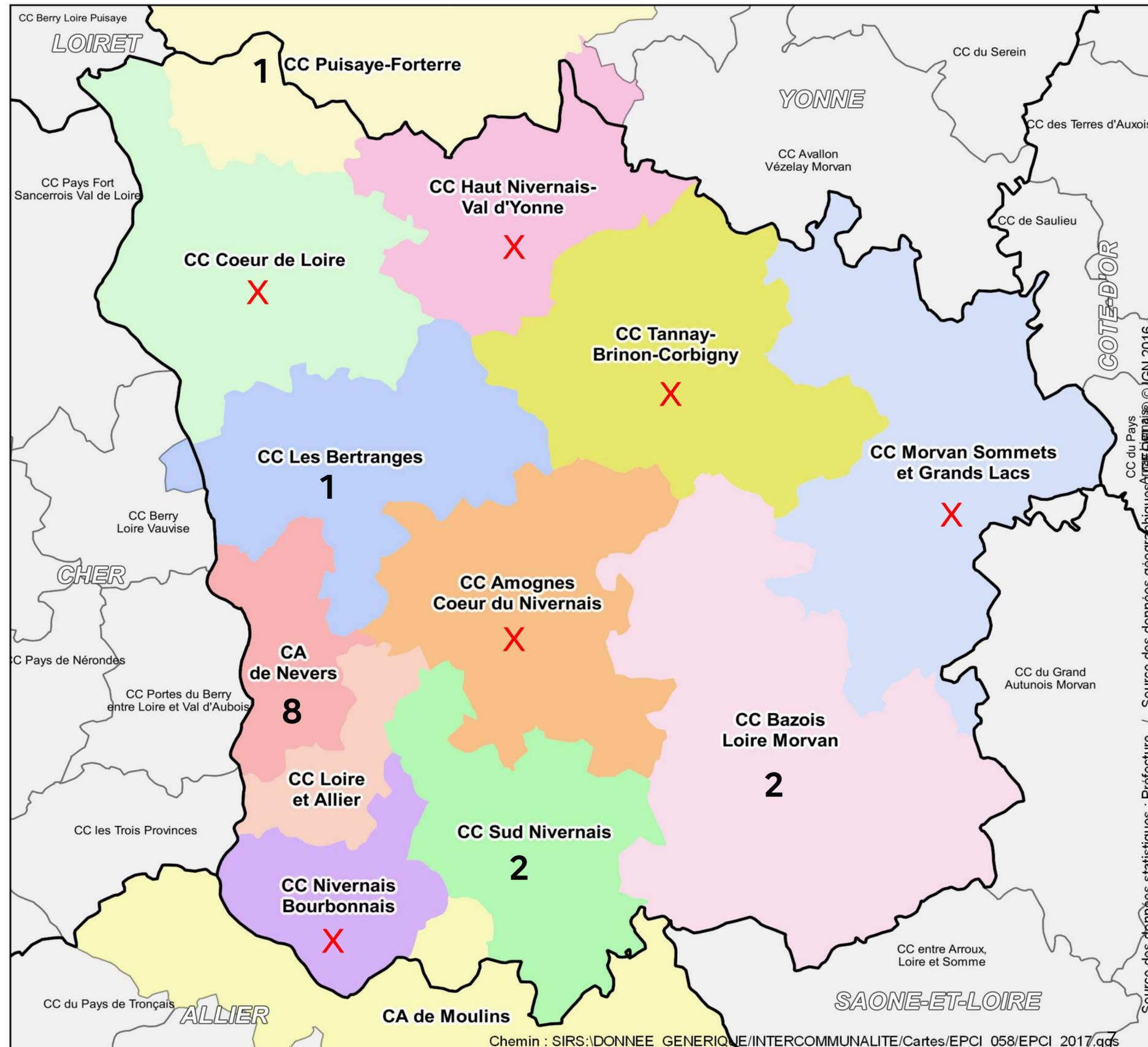
**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Situation en octobre 2024 suite à
l'AAP « reconduction » des
conseillers numériques

Légende

14 conseillers numériques
présents sur les territoires

X Aucun renouvellement



Présentation des fiches action

Axe 1 : médiation et inclusion numérique

FA1- classer les actions d'inclusion et de médiation numérique pour mieux comprendre qui fait quoi ;

FA2- assurer une coordination de tous les acteurs et de toutes les actions des acteurs de la médiation et de l'inclusion numérique ;

FA3- développer la mobilité des acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique ;

FA4- définir des modalités d'accompagnement des publics spécifiques (handicap, illettrisme/illectronisme,...).p

Fiche action FNE AXE 1

FA1 : inclusion et médiation numérique



<u>Axe de la feuille de route</u>	Axe 1 – L'inclusion (démarche d'aller vers l'autonomie) et la médiation (montée en compétence) numériques
<u>Nom de l'action :</u>	Classification de l'inclusion et de la médiation numérique
<u>Échéance de réalisation :</u>	Lancement de la feuille de route France Numérique Ensemble de la Nièvre
<u>Budget :</u>	Intégration aux travaux d'élaboration de la feuille de route
<u>Engagement feuille de route nationale correspondant :</u>	#5 déployer des solutions de diagnostic et d'accompagnement harmonisées et accessibles à tous les acteurs de la médiation numérique
<u>Objectifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir des niveaux d'inclusion et de médiation numérique, permettant à chaque acteur de se positionner dans le cadre de l'accompagnement, notamment en lien avec l'accès aux services dématérialisés. - Création d'une cartographie des acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique et de leurs niveaux d'accompagnement
<u>Description :</u>	<p>Les niveaux suivants sont proposés :</p> <p><u>Niveau A : « faire à la place de l'utilisateur »</u> : personnes ne pouvant se servir du numérique pour des raisons physiques ou cognitives.</p> <p>1 – sans accompagnement vers l'autonomie 2 – avec une transmission des bases pour un premier pas vers l'autonomie</p> <p><u>Niveau B : « faire découvrir et apprendre »</u></p> <p>1 - « formation à la première utilisation » du matériel numérique et paramétrage des accès internet (création adresse e-mail) 2 - « création et utilisation des comptes d'accès aux services administratifs » (impôts, Ameli, services sociaux,...) 3 - « création et utilisation des comptes d'accès aux services</p>

	<p>du quotidien » (banque, eau, électricité, assurance, mutuelle,...) et création des accès.</p> <p><u>Niveau C : « aider à renforcer les connaissances »</u> (ateliers thématiques)</p> <p><u>Niveau D : « s'approprier les nouveaux outils numériques »</u> Fablabs et lieux de création avec outils numériques dédiés (impression 3D, découpe laser, atelier création, formations,...)</p>
<u>Pilote :</u>	Conseil départemental (SAN)
<u>Partenaires impliqués :</u>	CAF, CPAM, ARNIA , Mission Numérique, employeurs des CNFS, associations en lien avec l'inclusion et la médiation numérique, préfecture de la Nièvre , Fédération des Centres Sociaux (Coordination France Services)
<u>Cibles :</u>	Acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique
<u>Indicateurs de réussite :</u>	Nombre d'acteurs classés sur la cartographie

Fiche Action FNE AXE 1

FA2 : inclusion et médiation numérique



Axe de la feuille de route :	Axe 1 : L'inclusion (démarche d'aller vers l'autonomie) et la médiation (la montée en compétence) numériques
Nom de l'action :	Coordination des actions des conseillers et médiateurs
Échéance de réalisation :	Action continue
Budget :	Financement national d'un poste de coordinateur des conseillers numériques
Engagement Feuille de route nationale correspondant :	#9 structurer un comité de filière associant l'ensemble des acteurs de la médiation numérique
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Elargir la coordination des conseillers numérique à l'ensemble de la communauté des acteurs de la médiation numérique (schéma de coopération des acteurs) - Constitution d'une communauté de travail sur la base des compétences et la classification des actions définie dans la FA1 – Axe1 - Outiller et faire évoluer les pratiques vers de nouvelles compétences (offre numérique) - Consolider les structures d'innovation, soutenir les nouveaux projets
Description :	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les thématiques communes concernées ; - Définir par thématique et par niveau d'accompagnement (cf. Axe 1 inclusion FA1 classification) la répartition des accompagnements/actions possibles ; - Rencontres hors les murs sous toutes ses formes (visites échanges présentations) dans les sites d'innovation numérique départementaux ou non (Erudite) - Outils de veille à mettre en place et diffusion d'informations - Développer le réseautage entre acteurs lors

	d'évènements traitant du numérique (NEC, journées régionales, Innovis, ARNIA etc)
Pilote :	Conseil départemental de la Nièvre (SAN), associé le cas échéant à Nièvre numérique
Partenaires impliqués :	<ul style="list-style-type: none"> - Les conseillers, médiateurs œuvrant sur le territoire nivernais - Leurs employeurs de médiateurs et conseillers numériques - La mission numérique du PETR Nivernais Morvan - Réseau des FabLabs - Conseil régional - ARNIA - Etat
Cibles :	<ul style="list-style-type: none"> - Les conseillers, médiateurs du numérique œuvrant sur le territoire nivernais - Les espaces d'innovation tels que les FabLabs
Indicateurs de réussite :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs se référant à ce cadre dans sa pratique d'accompagnement numérique - Nombre de sujets innovants traités dans les pratiques d'inclusion et médiation numériques - Nombre de nouveaux outils numériques à disposition des conseillers numériques et médiateurs numériques - nombre d'actions menées en commun, préparées collectivement ou relayées d'un acteur à l'autre - Satisfaction des utilisateurs

Fiche Action FNE AXE 1
FA3 : inclusion et médiation numérique



Axe de la feuille de route :	Axe 1 : L'inclusion (démarche d'aller vers l'autonomie) et la médiation (la montée en compétence) numériques
Nom de l'action :	Mobilité des acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique
Échéance de réalisation :	Fin de la démarche France Numérique Ensemble – extinction de la feuille de route 2023-2027
Financements :	<ul style="list-style-type: none"> - AMI BDT « Aller Vers » 2024 vague 1 terminée au 13 mai 2024 Lauréats 58 : France services de Nevers - ESGO - Subvention SGAR BFC 10 380 € (80%) à la FS de Château-Chinon pour expérimentation 2023-2026
Engagement Feuille de route nationale :	Axe 3 : Soutenir les acteurs du secteur dans leurs travaux de structuration de la filière et renforcer l'adéquation des formations aux réalités opérationnelles
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux « aller vers » les Nivernais peu mobiles pour leur permettre d'accéder aux actions d'inclusion numérique mises en place dans le département - Favoriser la mobilité et la présence des acteurs au plus près des usagers
Description :	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les publics concernés (âge, handicap, permis, manque de véhicules ou/et de ressources...(cf.axe 1 FA4 - publics spécifiques) - Informer ces publics des actions d'inclusion numérique près de chez eux (cf.FA axe communication) - Proposer des accompagnements individuels à domicile - Aider/inciter les structures employeuses à effectuer des actions d'inclusion numérique en mobilité ou/et à domicile (prêt de véhicules, de pc portables, smartphones, tablettes...) - Aider à développer des dispositifs d'inclusion mobiles sur le territoire - S'appuyer sur les moyens existants des partenaires (camion et bus itinérants)

Pilote :	Conseil départemental de la Nièvre (SAN)
Partenaires impliqués :	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail Kit handicap (MDPH, Cap Emploi, APF...) - Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) - Dispositifs mobiles existants (camion et bus itinérants, la Pépinière...) - Services à domicile : portages de repas, coiffeurs, infirmières...(repérage des personnes isolées) - Communes et EPCI (repérage des personnes isolées) - France Services - Etat
Cibles :	- Tout acteur de l'inclusion et de la médiation numérique professionnel ou bénévole
Indicateurs de réussite :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs de l'inclusion numérique pratiquant des accompagnements en mobilité - Nombre d'acteurs de l'inclusion numérique pratiquant des accompagnements à domicile - Nombre de Nivernais peu mobiles ayant pu accéder à des actions d'accompagnement numérique

Fiche Action FNE Axe 1

FA4 : inclusion et médiation Numérique



Axe de la feuille de route	Axe 1 – l’inclusion (démarche d’aller vers l’autonomie) et la médiation (la montée en compétence) numériques
Nom de l’action :	Accompagnement des publics spécifiques souffrant de fragilités particulières
Échéance de réalisation :	Fin de la feuille de route territorialisée France Numérique Ensemble de la Nièvre 2023-2027
Financements :	<ul style="list-style-type: none"> – AAP CAF pour un numérique inclusif 2024-2025 (clôt) – AAP France Diplomatie pour un numérique inclusif et responsable 2024-2026 (clôt)
Engagement Feuille de route nationale correspondant :	Axe 3 : soutenir les acteurs du secteur dans leurs travaux de structuration de la filière et renforcer l’adéquation des formations aux réalités opérationnelles
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> – Mieux adapter l’offre d’accompagnement à ces publics – Proposer des solutions pour que le numérique ne soit pas un facteur d’exclusion qui s’ajoute aux fragilités existantes – Proposer <i>a contrario</i> des solutions inclusives pour ces publics
Description :	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier : <ul style="list-style-type: none"> ○ les publics concernés (voir étude d’impact ANCT *) ○ les partenaires pour chaque public ○ les équipements adaptés (logiciels, matériel) notamment pour personnes en situation de handicap ○ les modalités d’action pertinentes selon spécificités du public – S’appuyer sur les partenaires impliqués pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ tester les équipements, les contenus et les actions de médiation ○ faire remonter les besoins ○ adapter le process de traitement d’une demande selon le public (ex : ANLCI) – Informer ces publics et partenaires (cf. FA axe communication)

	<ul style="list-style-type: none"> – Faire monter en compétences les acteurs concernés pour accompagner ces publics (cf FA axe transversale) – Faire émerger des Centres de Ressources Numériques Handicap et Autonomie
Pilote :	Conseil départemental de la Nièvre
Partenaires impliqués :	<ul style="list-style-type: none"> – Générations Mouvement – Agence nationale de lutte contre l’illettrisme (ANLCI) – Groupe de travail Kit handicap (Maison départementale des personnes handicapées MDPH, Cap Emploi, Association des paralysés de France APF...) – Direction académique de l’éducation nationale DASEN (robots collèges) – SAMS (CD58) – Fédération des centres sociaux – FabLabs – Associations (GEM, Apias, ..)
Cibles :	<ul style="list-style-type: none"> – Handicap, grand âge, DYS/TSA – Illettrisme, illettrisme – Allophones, Réfugiés
Indicateurs de réussite :	Nombre de Nivernais ayant pu accéder à des actions d’accompagnement numérique et relevant des publics cibles (à décliner par catégorie)

(*) Lien actif : <https://labo.societenumerique.gouv.fr>

Présentation des fiches action Axe 2 : innovation numérique

FA1 : l'innovation numérique (Fablabs, Médialabs : outils d'inclusion numérique) comme outil d'inclusion et d'ouverture à de nouveaux publics.

FA2 : la réponse aux besoins des professionnels en matière d'innovation numérique

Fiche Action FNE Axe 2 FA1 : innovation numérique



FRANCE
NUMÉRIQUE
ENSEMBLE

Axe de la feuille de route :	Axe 2 – L'innovation numérique
Nom de l'action :	L'innovation numérique (Fablabs, Médialabs) comme outil d'inclusion et d'ouverture à de nouveaux publics.
Échéance de réalisation :	Fin de la feuille de route territorialisée France Numérique Ensemble de la Nièvre 2023-2027
Financements :	<ul style="list-style-type: none"> - Union Européenne : <ul style="list-style-type: none"> o Programme pour une Europe numérique (DIGITAL) o Décennie numérique de l'Europe : Objectifs numériques pour 2030 - État <ul style="list-style-type: none"> o France Numérique Ensemble, o Le Programme Société Numérique - Le Comité régional du numérique, instance partenariale qui oriente la stratégie numérique sur le territoire, - Acteurs privés (opérateurs de services publics, opérateurs téléphoniques, de transport, etc...)
Engagement feuille de route nationale :	#4 lever les freins psychosociaux à l'usage du numérique
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Inclure des publics qui soient les plus diversifiés possible - Attirer des personnes initialement non tournées vers l'innovation numérique - Permettre la montée en compétence des acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique s'investissant dans l'innovation (FA4 – innovation numérique)

Description :	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture sur les outils et les lieux sujets à cette question de l'innovation (les FabLab, MicroFolies, MiniLab, les médiathèques) par exemple, avec des propositions d'ateliers à thèmes. - Adapter les animations en fonction de la sensibilité des usagers - Créer des contenus adaptés aux nouveaux usagers, sous différents formats (numérique et papier), via différents médias. - Utiliser les aspects ludiques de l'innovation.
Pilote :	Conseil départemental (SAN)
Partenaires impliqués :	<ul style="list-style-type: none"> - Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan - Employeurs de Conseillers Numériques (CNFS), - Réseau des FabLabs, - Dispositifs mobiles (camion et bus itinérants, la Pépinière...) - Bibliothèque départementale (BNR) et réseau des médiathèques et bibliothèques de la Nièvre - ARNIA - Ecoles de programmation (ACCES CODE SCHOOL, NO-SCHOOL,...),
Cibles :	<ul style="list-style-type: none"> - Animateurs de MicroFolie, - Makers, - Enseignants (technologie sciences, programmation,...), - Responsables de médiathèques, - Conseillers Numériques (CNFS), - Médiateurs Numériques.
Indicateurs de réussite :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique (partenaires – montreur-passeurs,...) engagés dans le dispositif - Nombre de projets d'innovation portant sur l'inclusion numérique

Fiche Action FNE Axe 2

FA2 : innovation numérique

<u>Axe de la feuille de route :</u>	Axe 2 – innovation numérique
<u>Nom de l'action :</u>	Répondre aux besoins des professionnels en matière d'innovation numérique
<u>Échéance de réalisation :</u>	Action permanente
<u>Budget :</u>	<u>Auto-financement</u>
<u>Engagement feuille de route nationale lié :</u>	Axe 3 soutenir les acteurs du secteur dans leurs travaux de structuration de la filière et renforcer l'adéquation des formations aux réalités opérationnelles En particulier # 12 améliorer la reconnaissance du statut d'aidant professionnel
<u>Objectifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux faire connaître l'offre d'accompagnement aux professionnels - S'adapter à l'évolution des différents outils en matière d'innovation - Mieux connaître le réseau des professionnels pour favoriser et partager la connaissance des compétences locales - Proposer une orientation et une réponse rapide face aux questions d'innovation des professionnels.

<u>Description :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner au choix technique qui <u>correspondent</u> vraiment au projet. - Adapter sa pédagogie et les technologies, en fonction des professionnels ciblés (TPE ou groupe plus important) - Identifier une communauté « d'interlocuteurs de référence » mobilisables sur le territoire départemental - Mettre en place une veille (groupe d'interlocuteurs référents) répondant aux besoins des publics professionnels
<u>Pilote :</u>	Conseil départemental + SIEEEN + Agglomération
<u>Partenaires impliqués :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Agents de Développement (notamment éco) des intercommunalités pour mise en relation/relais - BGE, Campus/ADEB - Organismes de formation - Région BFC - Etat - Mission Numérique - Réseau des <u>Fablab</u> - <u>Chambres Consulaires</u>
<u>Cibles :</u>	Acteurs de la médiation, de l'inclusion et de l'innovation numérique
<u>Indicateurs de réussite :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de demandes d'accompagnement émises par les professionnels - Nombre de technologies innovantes intégrées dans leur <u>process</u> suite à un accompagnement

Présentation de la fiche action Axe 3 : numérique responsable

FA1 : développer le réseau territorial des « reconditionneurs informatiques »

Fiche Action FNE Axe 3
FA1 : numérique responsable



Axe de la feuille de route :	Axe 3 – le numérique responsable et la sobriété numérique
Nom de l'action :	Réseau territorial des « reconditionneurs informatiques »
Échéance de réalisation :	Fin de la feuille de route territorialisée France Numérique Ensemble de la Nièvre 2023-2027
Budget :	Crédits ingénierie FNE « outiller les acteurs du territoire » mission Structurer une filière de reconditionnement locale
Engagement feuille de route nationale lié :	#8 Accompagner les acteurs publics et privés dans leurs dons de matériels informatiques
Objectifs :	Développer, structurer et accompagner un réseau d'acteurs locaux du reconditionnement informatique
Description :	<ul style="list-style-type: none"> - Élargir le maillage territorial actuel - Tenir compte : <ul style="list-style-type: none"> o du projet de l'association E.C.R.I.N - Pôle Territorial de Coopération Economique Réemploi du Grand Nevers créé en mars 2024, copiloté par l'ANAR, la Mairie de Nevers et Eurosit ; o de la démarche engagée par le Syndicat Mixte Nièvre Numérique dans le cadre du projet européen E6 : Ecosystèmes Européens pour l'Extension de la durée de vie des Equipements Electriques et Electroniques (lancé en janvier 2024)
Pilote :	Conseil départemental (SAN) + partenaires ECRIN (PTCE) + Nièvre Numérique
Partenaires impliqués :	<ul style="list-style-type: none"> - Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan - Acteurs du reconditionnement numérique (recycleries,...)

	- Syntax Error
Cibles :	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs du reconditionnement numérique, - Recycleries, - Ressourceries
Indicateurs de réussite :	Nombre de structures créées, accompagnées ou ayant rejoint le réseau

Présentation des fiches action Axe 4 : Communication

FA1 : définir un cadre permettant de communiquer sur les actions numériques efficacement et rapidement, en s'appuyant sur les moyens existants ;

FA2 : créer une plateforme de communication partagée et modulable, complémentaire aux outils nationaux et régionaux et adaptable aux besoins des territoires.

Fiche action FNE AXE 4

FA1 : communication



Axe de la feuille de route	Axe 4 – Communication
Nom de l'action :	Comment communiquer dès maintenant sur nos actions numériques
Échéance de réalisation :	Lancement de la feuille de route France Numérique Ensemble de la Nièvre
Budget :	Intégration aux travaux d'élaboration de la feuille de route
Engagement feuille de route nationale correspondant :	#2 concentrer les moyens publics et privés dédiés à la pérennisation des dispositifs d'inclusion numérique
Objectifs :	Communiquer efficacement sur les actions numériques avec les moyens existants pour : – Faire connaître ce que l'on fait – Faire connaître les lieux et outils de la médiation numérique – Mettre en avant la médiation numérique
Description :	<p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réactiver la Hotline du département (03 58 57 05 58) et la faire connaître (nécessite de s'assurer de la présence d'un agent sur des permanences larges) - Définir un cadre commun (charte graphique acceptée de tous), intégrant les éléments de base « France Numérique Ensemble » - Sollicitation de la PAO départementale - Mettre en place une stratégie de communication : <ul style="list-style-type: none"> o sensibiliser les élus locaux (les mairies sont une bonne porte d'entrée qui sont relais de la population) ; o s'appuyer sur le Département pour communiquer ; o travailler avec les commerçants (réseau des

	<ul style="list-style-type: none"> o boulangeries,...) ; o s'appuyer sur les outils de communication (Panneau Pocket, bulletins de diffusion) des collectivités territoriales et leurs établissements publics, sur la presse locale et les radios locales ; o s'appuyer sur les applis réseau, de mise en relation (« TooToToo », ...)
Pilote :	Conseil départemental (SAN)
Partenaires impliqués :	CAF, CPAM, ARNIA , Mission Numérique, employeurs des CNFS, associations en lien avec l'inclusion numérique, préfecture de la Nièvre, Coordination France Services
Cibles :	– tous les nivernais
Indicateurs de réussite :	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre d'appels téléphoniques – Nombre de documents de communication produits

**Fiche Action FNE Axe 4
FA2 : communication**



Axe de la feuille de route :	Axe 4 - Communication
Nom de l'action :	Création d'une plateforme de communication partagée et modulable
Échéance de réalisation :	Temporalité des AAP Territoires intelligents
Financements :	<ul style="list-style-type: none"> - La Banque des territoires finance les projets de services numériques <ul style="list-style-type: none"> o apports de capitaux en fonds propres et quasi-fonds propres dans des sociétés de projets o cofinancements d'études préalables aux réalisations. - La Région BFC <ul style="list-style-type: none"> o porte l'offre FEDER d'Accompagnement vers un village intelligent et durable (rural) o développe les usages innovants du numérique o Territoires Intelligents
Engagement Feuille de route nationale lié :	#9 structurer un comité de filière associant l'ensemble des acteurs de la médiation numérique
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Centraliser les données relatives aux actions d'accompagnement numérique pour : <ul style="list-style-type: none"> o « Faire connaître ce que l'on fait » en termes d'inclusion, de médiation et d'innovation numérique o « Faire connaître les lieux de la médiation numérique » o « Mettre en avant la médiation numérique » - Permettre aux usagers de faire connaître leurs besoins et d'interroger la plateforme
Description :	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une plateforme (cahier des charges à définir) complémentaire à la hotline et complémentaires aux outils développés par l'ANCT permettant de centraliser et de transmettre les données relatives à l'inclusion, la médiation

	<p>et l'innovation numériques : un socle commun et enrichi de manière collective par les différents acteurs sur le terrain.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de permettre à tous les acteurs de s'appuyer sur la plateforme pour créer des documents de communication papier ou/et numérique. - S'appuyer éventuellement sur le service de l'Arnia (data BFC) pour la mise en partage d'une base de données interopérable (s'inspirer de Décibelles Data) - Développer une interface usagers (coût à estimer) (piste de financement : « territoires intelligents » : région BFC)
Pilote :	Conseil départemental pilote avec l'ARNIA
Partenaires impliqués :	Tous les membres de FNE
Cibles :	<ul style="list-style-type: none"> - tous les nivernais - tous les acteurs de la médiation, de l'innovation et de l'inclusion numérique
Indicateurs de réussite :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions déclarées sur la plateforme - Nombre de documents de communication générés - Nombre de recherches - Nombre d'usagers et niveau de satisfaction - Taux de satisfaction des membres déclarant de la plateforme - Nombre de partenaires utilisateurs de la plateforme

Présentation des fiches actions transversales

AT1 : la recherche de financement

AT2 : la montée en compétence des acteurs de la médiation et de l'inclusion numérique

Fiche Action FNE Axes 1, 2, 3 et 4
FA1 : fiche transversale



Axes de la feuille de route :	Tous
Nom de l'action :	Recherche de financements
échéance :	Fin de la feuille de route France numérique ensemble territorialisée 2023-2027
Financement :	<p>T1 Mobilisation des leviers de mutualisation des dépenses et élaboration de stratégies de diversification des financements par la mobilisation des compétences spécifiques et bien distinctes de celles relatives à l'animation et à la coordination des acteurs de l'inclusion numérique</p> <p>T2 Possibilité de bénéficier d'un cofinancement d'un poste de chef de projet « financement de l'inclusion numérique » départemental et d'éventuelles études d'ingénierie spécifiques concourant à l'hybridation des modèles financiers des structures porteuses d'acteurs de l'inclusion numérique. Ce poste ayant vocation principale l'identification et de favoriser l'activation et la mise en cohérence des différents sources et lever des financements mobilisables dans une logique de guichet unique.</p>
Engagement Feuille de route nationale lié :	#2 constituer un fonds national pour financer la pérennisation des dispositifs d'inclusion numérique
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer la pertinence/réalité du besoin de l'action avant de rechercher des financements - Rechercher des financements à l'appui des valeurs portées par le collectif : respect de l'environnement, impact social, numérique responsable - Cerner les différentes pistes de financements, en fonction des acteurs impliqués (par exemple AAP régionaux pour les collectivités, les possibilités de financement participatif pour l'associatif, etc.)
Description :	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une veille sur les évolutions technologiques pour en mesurer la pertinence - Assurer une veille sur les soutiens financiers

	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les dispositifs financés déjà existants (par exemple les AAP et feuilles de route d'Attractivité territoriales). <p><i>Tenir compte du temps humain (rédaction, lien avec les marchés juridiques et critères d'éligibilité, préparation des pièces justificatives, suivi global jusqu'au solde, etc.)</i></p>
Pilote :	Conseil départemental
Partenaires impliqués :	<ul style="list-style-type: none"> - Mission Numérique - Région BFC - Nièvre Numérique (projets européens) - Arnia - État
Cibles :	Tous les porteurs de projets numériques sur le territoire, membres de la gouvernance FNE (FabLabs, MicroFolies, Associations, collectivités)
Indicateurs de réussite :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets financés - Montant global des aides obtenues à l'échelle départementale ou/et intercommunale

Fiche Action FNE AXES 1, 2 et 3
FA2 : fiche transversale



Axes de la Feuille de route	Axe 1 – L'inclusion (démarche d'aller vers l'autonomie) et la médiation (montée en compétence) numériques Axe 2 – Innovation numérique Axe 3 – Le numérique responsable et la sobriété numérique
Nom de l'action :	Formation et accompagnement de l'ensemble des acteurs de l'inclusion, de la médiation et l'innovation numériques
Échéance de réalisation :	Fin du dispositif France Numérique Ensemble 2023-2027
Budget :	État (ANCT – programme Société numérique) : 20 000 € pour Formation à Aidant connect/aidants numériques à destination des professionnels souhaitant devenir des aidants numériques via France Numérique Ensemble (2024-2025). Budget complémentaire à identifier pour accompagner les autres aidants numériques (bénévoles, responsables d'association,...) dans leur montée en compétence <i>(A noter que les missions de coordination des acteurs de la médiation numérique, assurées par le Conseil départemental n'intègrent pas cette fonction de montée en compétence)</i>
Engagement Feuille de route nationale correspondant :	#7 Donner à chacun la possibilité de se former en ligne et de manière autonome #11 Développer la formation continue des conseillers numériques pour adapter leurs compétences à leurs réalités opérationnelles #12 améliorer la reconnaissance du statut d'aidant professionnel

Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux répondre au besoin de formation et d'accompagnement des médiateurs et conseillers numérique - Faire monter en compétences ces acteurs en s'appuyant sur leur classification (cf. FA1 Axe 1 inclusion) - Mieux accompagner les nivernais dans leurs usages numériques
Description :	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte des besoins en formation ou accompagnement - Veille sur l'offre de formation (dispositifs, financements, structures...) - Informations des acteurs sur cette offre - Coconstruction de contenus et d'ateliers destinés aux acteurs de l'inclusion numérique - Animation et organisation d'ateliers, webinaire... - Élaboration de fiches pratiques sur lesquelles le conseiller ou médiateur pourra s'appuyer lors de ses interventions, en particulier sur les thématiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> o innovation numérique et fablab o bonnes pratiques (à transmettre au public) pour un usage responsable du numérique o sensibilisation aux impacts environnementaux et aux risques de sécurité liés aux achats d'équipements numériques o usages et innovations numériques au service des professionnels
Pilotes :	Conseil départemental de la Nièvre, associé à Nièvre Numérique, à la Mission Numérique et à l'Arnia
Partenaires impliqués :	<ul style="list-style-type: none"> - État - Région - Organismes de formation - Associations (dans la gérance FNE) - Conseillers Numériques - Réseau des FabLAB, MiniLab, Médiathèques - Employeurs des CNFS - Pôle territorial de coopération économique (PTCE)
Cibles :	<p>Tout acteur de l'inclusion, de la médiation et de l'innovation numériques, professionnel ou bénévole</p> <ul style="list-style-type: none"> - FabLabs, tiers-lieux - Bibliothèque départementale de la Nièvre (BNR) - Groupe de travail Kit handicap (MDPH, Cap Emploi, APF...)

	<ul style="list-style-type: none"> - Associations, clubs - Structures labellisées ARNIA / MedNum BFC - ANLCI - Mission Numérique - Chambres consulaires - Employeurs de conseillers numériques - France Services
Indicateurs de réussite :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de demandes collectées - Nombre d'ateliers, formations, contenus, webinaires - Nombre d'acteurs bénévoles formés - Nombre d'acteurs professionnels formés - Nombre de demandes satisfaites (questionnaire)

Crédits d'ingénierie FNE alloués à la Nièvre : 41 000 €

Les demandes de subvention fléchées vers l'élaboration de la feuille de route étaient à transmettre jusqu'au 30 juin 2024.

Les demandes de subvention fléchées vers la mise en œuvre d'une feuille de route sont à transmettre jusqu'au 31 octobre 2024.

Les demandes de subvention de la Nièvre portent uniquement
sur la phase de mise en œuvre

Dépenses éligibles pour la mise en œuvre de la feuille de route France Numérique Ensemble

La dépense peut concerner un achat de prestations de services et ou des dépenses de fonctionnement (ETP) pour :

- **Financer le déploiement de la feuille de route**
 - ✓ structurer un fonds local pour l'inclusion numérique,
 - ✓ monter des dossiers de subvention complexes,
 - ✓ animer et mettre en œuvre la gouvernance et la feuille de route...
- **Outiller les acteurs du territoire**
 - ✓ structurer une filière de reconditionnement,
 - ✓ collecter des données territoriales pour alimenter la plateforme nationale,
 - ✓ sensibiliser les acteurs de l'inclusion numérique aux outils existants...
- **Former les professionnels à l'inclusion numérique**
 - ✓ appuyer la certification Qualiopi de structures privées portant des formations inclusion numérique...

Autres financements FNE

Soutien à la formation :

20 000 € attribués au Conseil départemental de la Nièvre pour le déploiement de formations Aidants connect/Aidants numériques
(Demande de subvention en cours de signature : date limite 31 octobre 2024)

Coordination des conseillers numériques :

50 000 € attribués au Conseil départemental de la Nièvre pour assurer les missions de coordination des conseillers numériques pendant 2 ans
(1^{ère} réunion de coordination le 17 septembre 2024)

Validation de la feuille de route « France Numérique Ensemble Nièvre »

Merci de votre attention !

Quelques ressources utiles

- ***La plateforme collaborative de partage de ressources & communs numériques :***
<https://lesbases.anct.gouv.fr>
- ***Un outil de connaissance de l'inclusion numérique pour les territoires :***
<https://inclusion-numerique.anct.gouv.fr/>
- ***Cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique :***
<https://cartographie.societenumerique.gouv.fr/orientation>
- ***Volet numérique du SRADDET BFC :*** <https://scoran.numerique-bfc.fr/>
- ***L'espace de partage FNE 58 :*** <https://lesbases.anct.gouv.fr/bases/fne58>
- ***Les réseaux d'aidants numériques de la Nièvre :***
<https://nievre.fr/au-quotidien/numerique/devenir-autonome/les-reseaux-daidants-numeriques/>